



Le projet d'assainissement des eaux usées... Enfin sur les rails

La plupart des résidences situées dans le périmètre urbain du Village ne possèdent pas de systèmes de traitement conformes au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (chapitre Q-2, r.22). En plus d'être en infraction avec ledit règlement, les systèmes de traitement non conformes constituent un risque majeur de contamination de l'eau souterraine. Ces mêmes résidences s'alimentent toutes en eau potable via la nappe phréatique souterraine.

La topographie du territoire et la densité d'occupation rendent difficile l'implantation de systèmes de traitement autonome, compte tenu que le règlement Q-2, r.22 ne peut pas être respecté sur plusieurs points importants, comme par exemple, la distance minimale de 15 mètres entre un puits et un système de traitement ou la présence de roc qui complique l'installation d'éléments épurateurs classiques.

Malgré une tolérance connue envers les installations du Village, les exigences liées à la protection de l'environnement ont été appliquées en dehors du périmètre urbain puisque les conditions d'installation le permettaient.

Depuis 2003, le Village de Sainte-Pétronille a étudié et proposé plus de 5 projets d'assainissement des eaux usées à l'intérieur de son périmètre urbain.

- Le premier projet proposé consistait à ajouter des dégrilleurs fins à l'extrémité des réseaux privés. Cette technologie contestée qui ne respectait pas les critères liés à l'obtention des subventions a été rapidement écartée;
- La démarche s'est donc orientée vers des technologies conventionnelles et reconnues. Les systèmes de récupération des égouts, de traitement centralisé en étangs aérés, champs de roseaux, mousse de tourbe ou de procédés mécaniques tels que Écoflo, Bio-Nest ont été considérés;
- Les échanges avec le MAMOT¹ ont alors influencé le périmètre couvert, les technologies possibles et leur emplacement. On apprend aussi que notre "Cote environnementale" est moins élevée que celles d'autres municipalités qui bénéficieront d'une priorité;
- Durant cette même période, un nouveau concept était analysé. Il consistait à installer des systèmes autonomes de traitement secondaire à chaque résidence afin que les rejets traités localement soient recueillis collectivement par la municipalité et simplement rejetés au fleuve. Cette bonne idée technique n'a pas passé le test de la Loi qui obligeait l'ajout d'un traitement supplémentaire;
- En 2016, on revient donc à un projet conventionnel pour lequel nous obtenons une proposition financière restrictive du gouvernement mais qui nous rapproche d'une solution.

Il faut donc travailler à l'harmonisation du projet avec les autres ministères. Au cours d'une rencontre avec le Ministère des Transports, on nous informe que l'état du drainage, de la chaussée et des trottoirs n'est pas suffisamment détérioré pour justifier une intervention en 2017 : Le nombre d'accidents de la route et de corrections nécessaires à la géométrie de la route ne peuvent pas justifier l'investissement à court terme.

Le projet actuel se base sur le principe d'utilisateur-payeur et couvrira une centaine de résidences dans le secteur dense du périmètre urbain. Il s'étend approximativement de la rue de l'Église au nord jusqu'à la rue du Quai au sud. On dessert ainsi les résidences du périmètre urbain qui sont desservies par des réseaux privés et qui peuvent difficilement se rendre conforme tout en s'assurant de protéger la nappe phréatique. Il comprend la collecte des égouts, leur traitement sur les terrains de la municipalité ainsi que la mise aux normes du drainage, des trottoirs et de la chaussée. Le traitement sera un procédé mécanique, probablement de type Bio-Nest. Les coûts de financement et d'opération du réseau d'égout seront à la charge des utilisateurs. La faible proportion liée aux immeubles publics sera partagée entre tous les propriétaires fonciers.

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

La municipalité demeure en communication constante avec quatre ministères afin d'assurer l'avancement et l'harmonisation des travaux:

- Le Ministère de l'Environnement pour le respect des normes de rejet, les technologies de traitement, les émissaires au fleuve et le délai de réalisation des travaux – 31 décembre 2020.
- Le Ministère des Affaires Municipales pour l'encadrement légal, technique et financier de la démarche, le territoire couvert et les programmes de financement.
- Le Ministère des Transports pour la remise aux normes des canalisations pluviales, des trottoirs et de la chaussée.
- Le Ministère de la Culture pour les considérations patrimoniales et archéologiques.

Voici un résumé des dernières étapes franchies dans la réalisation du projet en cours.

- Le rapport préliminaire est complété;
- La cote environnementale est connue;
- L'objectif de rejet environnemental est connu;
- L'étude du potentiel archéologique est déposée;
- L'étude pédologique est complétée;
- Février 2018, rédaction du cahier de charges pour l'appel d'offres - Plans et devis;
- Mars 2018, MAMOT - Conditions du financement du projet;
- Mars 2018, MTMDET²- Protocole d'entente négocié;

- Avril 2018, révision du cahier de charges pour l'appel d'offres - Plans et devis;
- Mai 2018, MTMDET – Protocole d'entente signé;
- Juin 2018, publication de l'appel d'offres public - Plans et devis;
- Juillet 2018, attribution du contrat à la firme d'ingénieurs SNC-Lavalin – Plans et devis;
- Juillet 2018, réunion de démarrage et visite des lieux avec la firme d'ingénieurs SNC-Lavalin

Les travaux pour la réalisation des plans et devis sont commencés et aussitôt que le projet aura pris sa forme, une séance d'information publique sera organisée afin de présenter aux citoyens les paramètres techniques et financiers du projet en plus de répondre aux questions. Si tout va bien, cette rencontre pourrait avoir lieu dès le printemps 2019.

La réalisation des travaux pourrait s'échelonner jusqu'en 2020.

Jean Côté,
Conseiller responsable des infrastructures

Harold Noël,
Maire

² Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« Promenade Horatio-Walker : un petit coin de paradis.... » (dixit un marcheur, le 4 août 2018, au coucher de soleil)

Avez-vous profité d'une promenade sur Horatio-Walker récemment, au moment où la circulation est quasi absente? Je vous invite à y aller....

Stationnez au centre communautaire, marchez quelques minutes et profitez de la rue où piétons déambulent calmement, attirés par le paysage, la grève et son animation.

Depuis quelques semaines, le Conseil municipal a opté pour une signalisation incitative visant à restreindre la circulation routière sur Horatio-Walker.

Cette mesure résulte d'une initiative citoyenne : riverains et membres d'un comité de circulation se sont réunis et ont discuté de différentes solutions afin d'assurer la sécurité et minimiser les contraintes occasionnées par un fort achalandage dans cette rue étroite et cul-de-sac. Le Conseil les a entendus et une première période, restreinte à la circulation piétonne, est actuellement testée. Malheureusement, cette initiative est un peu tardive et elle ne vous a pas été communiquée plus tôt.

C'est maintenant chose faite.... allez en profiter.

Cet automne, le comité de circulation discutera des bénéfices et contraintes qui en résultent, afin de faire encore mieux les prochaines années, s'il y a lieu.

Les périodes « piétonne » sont les suivantes : *les fins de semaines de juin à septembre et tous les jours de la semaine pour la période du 15 juillet au 15 août.*

N'hésitez pas à aller transmettre vos commentaires et votre satisfaction aux séances du Conseil municipal, à les communiquer à Mme Lison Berthiaume, conseillère responsable du dossier ou à un membre du comité de circulation.

Lyne Gosselin, représentante du Comité de circulation

Important RAPPEL
pour la FÊTE AU BOUT DE L'ÎLE, samedi 25 août prochain.
On vous attend, seul(e), en famille, entre amis,
pour une activité communautaire et intergénérationnelle
de détente, de (re)découvertes et de plaisir !

URGENT de CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE!

DÈS MAINTENANT INSCRIVEZ VOTRE PARTICIPATION À LA MUNICIPALITÉ
en la précisant : individuelle ou à plusieurs (COMBIEN de personnes)
au 418 828 2270 ou à jflabbe@stepetronille.com
(C'est essentiel pour nous permettre de bien planifier cette activité.)

* * * * *

Rappelons que c'est dans le cadre de sa Politique de la famille et des aînés (MADA)
que la Municipalité de Sainte-Pétronille vous invite à son

RALLYE CONVIVIAL DANS LE CŒUR DU VILLAGE

1. D'abord un circuit pédestre agréable et instructif...

Partant du Centre communautaire, vous parcourrez à votre rythme un périmètre largement ouvert sur le fleuve et borné par le chemin de l'Église. Et vous bouclez la boucle à la mairie.

Le questionnaire distribué vous fera observer les lieux et consulter des panneaux informatifs. Nous y avons même inclus des questions pour les petits : les questions JUNIOR !

Le départ se fera à 14 heures pour une durée d'environ deux heures.
Apportez crayon et bouteille(s) d'eau. Pause suggérée au milieu du circuit.

2. ... et puis une «bouffe musicale» au Parc municipal...

Sur des airs rétro des années 1955-1980, on vous offrira **GRATUITEMENT** un **pique-nique aux hot-dogs, frites, boissons gazeuses ou jus**. Vous pourrez apporter des boissons alcoolisées dans vos glacières. Tables et chaises de la municipalité seront dressées sous un grand chapiteau. mais vous pourrez apporter des chaises pliantes si vous le désirez.

3. ... avec aussi le tirage de trois prix de participation !

Venez célébrer votre appartenance à la communauté du bout de l'île !
En cas de pluie, l'activité sera reportée au lendemain dimanche 26 août.

Yves-André Beulé et Robert Martel

Pour le Comité de suivi de la Politique de la famille et des aînés.

**Concours d'art public 2018 Œuvre d'art Primée
« Gens du bout de l'île »
Création de Louise Lasnier et Paule Laperrière**

Le 21 juin dernier, au 3, Chemin de l'Église, se tenait l'inauguration de l'œuvre primée au troisième **Concours d'art public de Sainte-Pétronille.**

Intitulée « **Gens du bout de l'île** », cette création des artistes Louise Lasnier et Paule Laperrière rend hommage à celles et ceux qui ont fait, font et feront de notre village « un Beaulieu de quiétude, d'hospitalité, de réjouissance et de fraternité.

Cette nouvelle œuvre d'art public vient couronner le réaménagement thématique du parvis de notre mairie.



Club de golf Orléans
Comité du 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique du Nord
8170, chemin Royal
Sainte-Pétronille, I.O. (Québec) G0A 4C0

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Célébration du 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique du Nord

C'est avec une grande fierté que le Club de golf Orléans soulignera en 2018 le 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique du Nord. En effet, par un beau dimanche de juillet 1868, Timothy Dunn et ses frères ont inscrit une page d'histoire en jouant la première partie de golf en Amérique sur leur terrain privé qu'ils avaient aménagé en parcours de golf. Ce parcours ne compte alors que trois trous, mais dès 1872 avec l'achat d'un terrain de plus de 11 arpents, la famille Dunn complète l'aménagement de six trous supplémentaires.

C'est cette page d'histoire que nous désirons partager avec les amateurs de golf et toutes les personnes attachées à l'histoire de l'Île d'Orléans.

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Peter Dunn, plusieurs activités sont organisées au cours de la saison 2018 afin de célébrer les 150 années de golf sur le magnifique parcours du Club de golf Orléans. En voici un aperçu :

- Le vendredi 6 juillet se tiendra le « **Tournoi invitation 150 ans de golf à Sainte-Pétronille** », auquel sont conviés Madame Sylvie Boucher, députée fédérale, Madame Caroline Simard, députée provinciale, les élus municipaux de l'Île d'Orléans, de la ville de Québec et les clubs de golf de la grande région de Québec.

- Les 23 et 24 août se déroulera le « **Tournoi du 150^e** ». Le comité organisateur du 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique du Nord invite tout particulièrement les membres du Club de golf Orléans et leurs invités, les entrepreneurs et commerçants de l'Île d'Orléans et de la grande région de Québec à venir jouer une partie de golf amicale et à partager une soirée festive. Le coût par personne est de 80 \$ pour les membres du Club Orléans et de 90 \$ par personne pour les invités, ce prix inclus la partie de golf (18 trous) et le souper.

Des articles promotionnels soulignant le 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique sont vendus à la boutique du Club de golf Orléans.

Nous vous invitons à consulter notre site Web : www.golforleans.com et à communiquer avec nous par courriel : golforleans150ieme@gmail.com ou par téléphone 418 828-2269.

Comité organisateur du 150^e anniversaire du 1^{er} parcours de golf en Amérique du Nord.

Suzanne Rouleau, présidente
Sainte-Pétronille,

EN VRAC...

BACS À ORDURES

Afin d'éviter la propagation de mauvaises odeurs, nous sollicitons votre collaboration afin d'enlever votre bac à ordures du bord du chemin après la cueillette.

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Judi 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille
G0A 4C0

Tél. : 418 828-2270
Fax : 418 828-1364

Courriel :
jflabbe@stepetronille.com

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (jflabbe@stepetronille.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

**À TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS DE L'ÎLE
D'ORLÉANS, PARTICULIÈREMENT CELLES CONSTRUITES
AVANT 1950**

Avis public

Les citoyens du site patrimonial de l'Île d'Orléans demandent:

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-PÉTRONILLE**

- 1. L'adoption de directives administratives claires, encadrant le pouvoir d'autorisation du ministère de la Culture et des Communications et élaborées à la suite d'une véritable consultation de toutes les parties prenantes (citoyens, municipalités, MRC et Commission de protection du territoire agricole), et ce, de manière cohérente avec les autres lois applicables en matière d'aménagement du territoire;**
- 2. L'allègement du processus d'autorisation ministérielle;**
- 3. Une approche collaborative et non coercitive du ministère de la Culture et des Communications lors de l'analyse des demandes d'autorisation;**
- 4. La définition de ce qui serait acceptable comme solution de remplacement aux matériaux traditionnels lors de travaux de rénovation et l'autorisation d'utiliser du bardeau d'asphalte sur la toiture et des fenêtres écoénergétiques de même apparence que les fenêtres traditionnelles sur toutes les maisons de l'Inventaire, sauf celles classées;**
- 5. La bonification par le ministère de la Culture et des Communications du Programme d'aide à la restauration pour couvrir un pourcentage plus important des coûts découlant de l'utilisation éventuelle de matériaux traditionnels;**
- 6. L'adoption de mesures transitoires d'application immédiate pour régler à court terme les dossiers en suspens ainsi que ceux dont les délais de traitement sont injustifiés.**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par Mme Marie-Pierre Beaumont, 60, rue d'Orléans (lot 42-23-2), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-2 S1.

[Cette demande a pour but d'autoriser la hauteur d'une clôture à 2,5 m au lieu de 2 m comme prescrit dans l'article 142 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille](#)

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 4 septembre 2018, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.
Donné à Sainte-Pétronille, ce 2^e jour d'août deux mille dix-huit

**Une pétition pour un site patrimonial humain et vivant est
présentement disponible au bureau de la mairie, au 3 Chemin de
l'Église**

**Il vous est possible de venir la signer sur les heures d'ouverture de
la mairie**

*Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-
trésorier*



UNE JEUNE CITOYENNE DE 13 ANS DE SAINTE-PÉTRONILLE PUBLIE SON PREMIER LIVRE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le premier roman de Laura sera publié à l'automne 2018. Disciplinée, Laura travaille en étroite collaboration avec La Roupille afin de répondre aux échéances nécessaires à l'aboutissement de son rêve.

Le roman de Laura tourne autour de l'histoire de Millie. Une élève d'âge primaire qui malheureusement subit les méchancetés de divers compagnons de classe. Millie, de par son courage et sa détermination, saura se sortir de cette impasse. Ceux et celles qui liront son histoire retiendront les antidotes choisies par le personnage principal pour contrer l'intimidation. Bref, un outil pédagogique par excellence pour parents, enfants et enseignants.

Millie sera en librairie à l'automne 2018. Prendre note qu'il est possible de le précommander dès maintenant directement de Laura sur [Facebook.com/LauraBourbeauAuteure](https://www.facebook.com/LauraBourbeauAuteure).



Nouvelles de la bibliothèque La ressource de Sainte- Pétronille

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août

Les coups de cœur de nos lecteurs ce mois-ci sont :

Autoportrait de Paris avec chat, de Dany Laferrière

Le lambeau, de Philippe Lançon

Voici notre sélection des meilleures lectures estivales :

Les lettres de prison de Nelson Mandela, préface de Lucie Pagé. Les éditions Robert Laffont publient 255 lettres du père de la nation sud-africaine qui s'adresse aux autorités, à ses compagnons de lutte, à sa femme et à ses enfants.

Le cas Fitzgerald, de John Grisham. Le livre débute avec le vol de manuscrits originaux de l'Université de Princeton. L'enlevante enquête se classe parmi les grands succès du *New York Times*.

L'éloge de la légèreté, de Dominique Loreau. Jeter l'inutile pour vivre plus libre.

Demain les chats, de Bernard Weber. Weber nous présente ses compagnons à moustaches qui font de leur mieux pour sauver les hommes!

Conversations avec mon coiffeur, de Tal Ben-Shahar. Ce docteur en psychologie et philosophie offre de sages réflexions pour composer positivement avec les aléas de la vie.

Le président a disparu, de Bill Clinton et James Patterson. Patterson se joint à l'ancien président des États-Unis pour cette fiction qui raconte de terrifiantes journées vécues par un président américain.

La tresse, de Laetitia Colomani. La soif de liberté guide trois femmes vivant dans trois parties du monde: Inde, Sicile et Canada. Trois destins qui s'entrelacent et révèlent des femmes courageuses. Les critiques sont unanimes pour qualifier ce livre de très touchant.

Merci

Merci à mesdames Annick Gosselin, Johanne Mongeau, Lise Brousseau et Anne Leahy et à monsieur Pierre Morency pour les livres donnés à la bibliothèque. Merci également à monsieur Pierre Cloutier pour un don de casse-tête. Merci enfin à tous les donateurs anonymes qui enrichissent nos collections.

Rotation (rappel)

Des centaines de nouveaux livres ont fait leur apparition dans nos rayons en juillet avec la rotation de l'été. Vous trouverez de nouveaux titres du côté des romans, des documentaires et des livres pour les jeunes.

Livres audio

La bibliothèque vous offre une sélection de livres audio, pratiques pour la route, en promenade ou pour écoute à la maison. Informez-vous au comptoir de référence pour voir les titres disponibles.

Bénévoles

Nous remercions Alexandra Bullet pour sa sympathique collaboration à notre équipe ces dernières années.

Nous faisons aussi appel à ceux et à celles qui souhaiteraient se joindre à l'équipe des bénévoles de la bibliothèque pour participer à la vie communautaire, pour le plaisir de l'esprit et de la découverte. Communiquez avec madame Lise Paquet au numéro 418 828-2631.

Braderie de livres et marché aux puces

Vous êtes invités à une journée de braderie et de marché aux puces à Sainte-Pétronille le dimanche **2 septembre** ou le lendemain, en cas de pluie. Il y aura des centaines de livres à vendre à prix très abordable. Si vous souhaitez profiter de l'occasion pour un vide-grenier ou pour offrir vos créations, vous pouvez louer une table au coût de 10 \$ en réservant à la municipalité avant le 24 août. Pour renseignements : 418 828-8888 ou le 418 828-2631.

Conférence

Madame **Renée Dupuis**, sénatrice de la division Les Laurentides, et résidente de notre village, offrira une conférence le **12 septembre prochain** à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de la Mairie. Le titre de la conférence est : *Entre Sainte-Pétronille et Ottawa : le travail d'une sénatrice indépendante*.

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque La Ressource.

Sainte-Pétronille, le 31 Juillet 2018

**AVIS DE VACANCES AU
POSTE NUMÉRO 2**

Suite à la démission de madame Frédérique Vattier, une élection partielle aura lieu cet automne.

Pour ceux et celles qui aimeraient faire partie du personnel électoral lors de cette élection, je vous invite à me faire part de votre intention, soit par téléphone au numéro suivant:

418-828-2270

ou par courriel

jflabbe@stepetronille.com

M. Harold Noël, maire
Membres du Conseil municipal
Village de Sainte-Pétronille
3, chemin de l'Église
Sainte-Pétronille (Québec) G0A 4C0

Objet : Lettre de démission

Monsieur le Maire,

Élue municipale de Sainte-Pétronille depuis les dernières élections et chargée des questions liées aux loisirs et à la bibliothèque, je souhaite aujourd'hui me retirer de ces fonctions.

En effet, un déménagement récent me contraint à quitter mon poste de conseillère au siège numéro 2.

Par conséquent, je vous adresse par la présente ma démission du conseil municipal, à compter de la réception de cette lettre.

Je laisserai à la mairie l'ordinateur portable incluant les accessoires ainsi que tous les documents relatifs aux dossiers sur lesquels je travaillais et transmettrai si vous le désirez toutes informations utiles à mon successeur.

Je tenais à vous remercier pour votre confiance durant mon passage parmi vous et à remercier également l'ensemble des membres du Conseil municipal ainsi que le Directeur général pour leur collaboration et leur soutien.

Je souhaite beaucoup de succès à l'équipe en place et vous prie de m'excuser de ne pouvoir remplir mes fonctions jusqu'à la fin de mon mandat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sincères salutations.

Mme Frédérique Vattier



La *Politique familiale municipale* (PFM) et la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) visent à mettre en place des mesures pour favoriser le mieux-être des familles et des aînés. Elles orientent les conseils municipaux sur les actions à poser à partir des besoins identifiés par la population et les partenaires. Dans un contexte de vieillissement de la population, elles permettent de porter un regard global sur les services offerts et d'identifier ceux à bonifier ou à mettre en place, pour ainsi assurer la vitalité des municipalités et le bien-être de tous.

PLAN D'ACTION DE SAINTE-PÉTRONILLE

	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER				OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER		
			2018	2019	2020				2018	2019	2020
HABITAT	Favoriser le soutien des familles et le maintien à domicile des aînés	Continuer à bonifier la campagne de financement de l'ABIO dont la mission et les activités répondent à notre objectif	●	●	●	MILIEU DE VIE	Améliorer l'accès à l'information sur les services offerts.	Élaborer, tenir à jour et publier annuellement sur le site Internet de la municipalité, dans le Beau Lieu et le journal Autour de l'île, la programmation des événements relatifs à la vie communautaire	●	●	●
	Soutenir les familles pour la rénovation des maisons de tout style, incluant les patrimoniales	<p>Informer les citoyens sur les différents programmes de subventions municipales et gouvernementales disponibles</p> <p>Continuer à soutenir les efforts déployés pour faciliter une plus grande souplesse dans la réglementation imposée par le ministère de la Culture et quant aux sommes allouées par ce dernier</p>	●	●	●		Améliorer la mise à jour de notre site internet et de ses options d'information	●	●	●	
TRANSPORT	Continuer à investir dans la quote-part de la municipalité, et à promouvoir l'amélioration du transport public pour améliorer le bien-être intergénérationnel	Promouvoir de façon concrète et réaliste auprès de PLUMobile les idées et projets soumis par les répondants municipaux	●	●	●		Sainte-Pétronille ça se marche !	Inciter les gens à ramasser les besoins de leurs petits amis à 4 pattes	●		●
	Prioriser un camp de jour estival de qualité et à coût raisonnable	Harmoniser notre camp de jour estival avec les autres camps de la MRC et continuer à faire des sondages sur l'éventualité d'un retour du camp à Sainte-Pétronille	●	●	●		Adapter les lieux publics aux besoins des aînés	Identifier et localiser l'accès aux toilettes publiques	●		
LOISIRS	Développer une programmation diversifiée de loisirs sportifs et culturels.	Créer un comité des loisirs afin de mieux encadrer la conseillère responsable des loisirs	●	●			Faciliter et sécuriser les déplacements piétonniers et assurer la sécurité routière dans le village	Maintenir les trottoirs du bout de l'île sécuritaires à l'année, depuis le quai jusqu'à la chocolaterie	●	●	●
		Ajouter une surface multisport en s'assurant de sa pérennité et de son usage	●	●	●			Améliorer la sécurité piétonnière dans la rue Horatio- Walker	●		
		Maintenir aux deux ans l'appui du Conseil au concours d'art public et intégrer le dévoilement des œuvres primées à des activités communautaires	●		●			Assurer la sécurité routière du bout de l'île et en face de la chocolaterie, avec une demande de ligne double ou de traverse de piétons au ministère des Transports			●
		Soutenir les demandes d'aide financière venant de son école de musique et du Chœur de l'île. Il en va de même pour les concerts d'été de Musique de chambre à Sainte-Pétronille	●	●	●			Prendre en considération les recommandations du comité de citoyens et, engager un consultant en sécurité routière	●		
		Encourager l'initiative chez les citoyens, développer des projets et faire la promotion d'activités intergénérationnelles: pique-nique printanier sous les pommiers en fleurs; fête des voisins, fête populaire au cœur du village, fête de l'Halloween, illumination de l'arbre de Noël et fête des enfants. Séances et cours de patinage, joutes de hockey pétanque. Cours divers de musique, de scrabble, de yoga, de tennis, de pique-balle. Clubs de marche, de lecture, de collectionneurs. Conférences, visites commentées, et rallye intergénérationnel dans le cœur du village, soutenir le projet accorderie						Bonifier, entretenir et développer les sentiers multifonctionnels et les parcours pédestres dans les boisés et le village, afin d'assurer une interconnectivité agréable et sécuritaire avec le centre communautaire	Le projet d'aménagement du boisé de l'église franchit en 2018 une autre étape avec l'octroi de la subvention du ministère de la Famille ayant comme conséquence l'engagement d'un spécialiste comme maître-d'œuvre dans la démarche finale auprès du gouvernement	●	●
	Collaborer avec les autres municipalités pour une meilleure coordination des loisirs dans la MRC.	Continuer à s'impliquer dans le comité intermunicipal des loisirs et soutenir la programmation saisonnière dans le journal Autour de l'île	●	●	●		Augmenter la sécurité en cas d'urgence	Faire la promotion des mesures d'urgence, en publiant à nouveau dans le Beau Lieu des extraits de différentes brochures du gouvernement	●	●	●
						Tenir à jour un système de parrainage pour les aînés en cas d'urgence	●	●	●		
						Reconnaître l'engagement citoyen	Maintenir l'activité annuelle de reconnaissance des bénévoles	●	●	●	
						Développer chez les nouveaux résidents le sentiment d'appartenance à la communauté	Poursuivre la fête des nouveaux arrivants aux deux ans		●	●	
					Tenir à jour la liste des services et des activités insulaires et municipales que nous incluons dans la lettre de bienvenue		●	●			
				Améliorer la communication	Poursuivre l'appel aux citoyens pour une participation active aux différents comités	●	●				
					S'assurer de garder notre site à jour	●	●	●			
					Encourager les membres du Conseil à publier dans le Beau Lieu et améliorer les informations dans la section Vie municipale du journal Autour de l'île	●	●	●			
				Assurer le suivi du plan d'action	Rendre permanent le poste de conseiller responsable des questions familiales et des aînés au sein du conseil municipal et créer un comité de suivi du plan d'action local	●					

Par: Yves André Beaulé, Conseiller responsable de la politique familiales et des aînés

